

JUILLET - AOÛT 2026



**Veillez noter que le bureau municipal sera fermé
les jeudis et vendredis durant la période estivale,
entre le 9 juillet et le 24 septembre 2026**

**Retour aux horaires normaux du
lundi au jeudi le 28 septembre 2026**

Bon été à toutes et tous!



DES NOUVELLES DE VOTRE MUNICIPALITÉ

Écocentre de Sayabec

Calendrier 2026

www.ecositedelamatapedia.ca

(418) 629-4224

Horaire

Du 12 mai au 31 octobre

Mardi et jeudi de 8:00h à 17:00h

Samedi de 8:00h à 12:00h



Férié Fermer Ouvert

Raclage et encombrants acceptés

Toute la saison estivale

Mai

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
						2
						3
		12		14		16
		19 Fête nationale		21		23
		26		28		30

Juin

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		2		4		6
		9		11		13
		16		18		20
		23	24 Fête de la Saint-Jean	25		27
		30 Fête du Canada				

Juillet

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				2		4
		7		9		11
		14		16		18
		21		23		25
		28		30		

Août

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
		4		6		8
		11		13		15
		18		20		22
		25		27		29

Septembre

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1		3		5
		8 Fête de la Saint-Michel		10		12
		15		17		19
		22		24		26
		29				

Octobre

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1		3
		6		8		10
		13 Fête de la Révolution		15		17
		20		22		24
		27		29		31

DES NOUVELLES DE VOTRE MUNICIPALITÉ

Dates des séances régulières du Conseil municipal

Conseil Municipal de Saint-Moïse

19h30 au centre municipal, 120 rue Principale

2026

janvier

di	lu	ma	me	je	ve	sa
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7

février

di	lu	ma	me	je	ve	sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14

mars

di	lu	ma	me	je	ve	sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11

avril

di	lu	ma	me	je	ve	sa
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9

mai

di	lu	ma	me	je	ve	sa
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	1	2	3	4	5	6

juin

di	lu	ma	me	je	ve	sa
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11

juillet

di	lu	ma	me	je	ve	sa
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8

août

di	lu	ma	me	je	ve	sa
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	1	2	3	4	5

septembre

di	lu	ma	me	je	ve	sa
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10

octobre

di	lu	ma	me	je	ve	sa
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7

novembre

di	lu	ma	me	je	ve	sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12

décembre

di	lu	ma	me	je	ve	sa
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9

Golf 18 trous plus
deux jeux de Shuffleboard
(jeu de palets)



Localisation



Une invitation du
Club des 50+ de Saint-Moïse



Mini-Golf de Saint-Moïse



Tarifs

Entrée adulte: 5\$
Entrée enfant : 3\$
Entrée famille: 10\$



Ouvert de mai à septembre

Lundi: **fermé**
réservation possible pour famille
ou groupe sur demande seulement

Mardi au Dimanche
13h à 16h
et
18h à 21h

*pour réserver pour un groupe ou
une famille :

Jean-Michel Gagnon: 418 750-3388
Aline Levesque: 581 624-1182



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MOÏSE

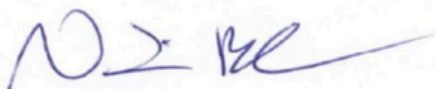
AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-02

Est par les présentes donné, par la soussignée que :

Lors de la séance qui sera tenue le **3 août 2026**, le conseil de la municipalité de Saint-Moïse procédera à l'adoption du règlement numéro 2026-02 modifie le règlement 2025-05 sur les dispositions municipales applicables par la Sûreté du Québec afin de corriger une coquille au chapitre 7 « Stationnement ».

Donné à Saint-Moïse, ce 8 juillet 2026



Nadine Beaulieu, directrice générale/greffière-trésorière

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MOÏSE

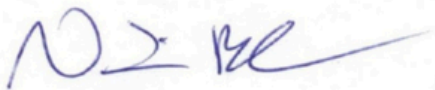
AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-03

Est par les présentes donné, par la soussignée que :

Lors de la séance qui sera tenue le **3 août 2026**, le conseil de la municipalité de Saint-Moïse procédera à l'adoption du règlement numéro 2026-03 « relatif à l'usage des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet ».

Donné à Saint-Moïse, ce 8 juillet 2026



Nadine Beaulieu, directrice générale/greffière-trésorière

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Citoyens, Citoyennes,

L'église de Saint-Moïse occupe une place précieuse dans le cœur de notre communauté. Témoin de notre histoire collective et véritable symbole du patrimoine local, elle demeure un lieu rassembleur pour les citoyennes et citoyens du village, ainsi qu'un repère important pour les générations passées, présentes et futures.

Aujourd'hui, afin d'assurer la préservation et le confort de ce magnifique édifice, un important projet de modernisation du système de chauffage doit être entrepris. Cette cure de rajeunissement vise à restaurer nos calorifères, ainsi que les ajustements nécessaires au système électrique afin de permettre un fonctionnement adéquat, sécuritaire et durable de l'ensemble des équipements.

La soumission présentée aux marguilliers fait état d'un coût total de **109 054\$**, pour l'installation des calorifères, de même que les modifications requises au système électrique qui est de **26 853.32\$**. En rendant cette information accessible à tous, nous souhaitons agir avec transparence et permettre à la population de mesurer l'ampleur réelle de ce projet porteur pour notre milieu. Dans cet esprit, nous lançons un appel à la générosité de la population en proposant une formule simple et concrète de commandite : **un montant de 300 \$ par calorifère**, (il y en a 35), couples, familles, jumelage de personnes. Les donateurs pourront par le fait même, faire inscrire leur nom près du calorifère qu'ils auront financé. Nous espérons pouvoir compter sur votre appui dans cette démarche rassembleuse.

Avant vous, nous avons sollicité nos organismes et associations qui ont répondu généreusement à notre appel

Comité du 150e de Saint-Moïse	10 000\$
Souper Show	500\$
Club des 50 ans et plus	500\$
Association pour l'avenir St-Moïse	2 000\$
Cercle des fermières	100\$

Leur appui témoigne d'un bel esprit de solidarité. UN GROS MERCI!

Nous espérons sincèrement pouvoir compter aussi sur votre soutien. Chaque don, quel qu'en soit le montant, nous rapproche de notre objectif et contribue à préserver un lieu rassembleur pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Madame Francine Corbin sera disponible pour recevoir vos commanditaires au bureau du presbytère de Saint-Moïse, les lundi et vendredi de 13h à 15h.

Comité des marguilliers de la Fabrique

Michel Gagné, Président

NEF (grande salle)

AUTEL

SACRISTIE

SOUS-SOL

Projet : Église St-Moise

Adresse : 117 rue principale
St-Moise, G0J 2Z0

Date version : 19-12-2025

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Au nom de tout le Conseil de Fabrique, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont pris part à l'activité de nettoyage de l'église le 3 juin dernier.

Voici les noms de ces bénévoles :

Micheline Michaud,	Emilienne Harvey,
Lucienne Fraser,	Jacinthe Lavoie
Suzanne Fraser	Suzanne Lavoie,
Lucie Rouleau,	Francine Corbin
Line Fiola,	
Claire Turcotte,	Pierre Harvey
Raymonde Levasseur,	Michel Gagné.

Un gros MERCI!

Michel Gagné, Président.

À son domicile, le 15 décembre 2025, est décédée à l'âge de 80 ans et 11 mois, Madame Nicole fraser demeurant à Saint-Moïse, épouse de feu Roland Lavoie et mère de Baker, Suzanne, et Nellee.

**Les funérailles ont eu lieu le 18 juillet dernier à l'église de Saint-Moïse.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Moïse.**

**Nos sincères condoléances à la famille, aux proches et aux amis de
Madame Fraser**



Une Saint-Jean Baptiste mémorable à Saint-Moïse!

Malgré la fraîcheur de la température du 24 juin, les citoyens et visiteurs ont répondu présents en grand nombre pour célébrer la Fête nationale à Saint-Moïse. Cette édition 2026 a été un véritable succès, démontrant une fois de plus que l'esprit de la Saint-Jean est plus fort que quelques degrés de moins!

Les festivités ont débuté en avant-midi avec le tournoi amical de volleyball de plage, qui a réuni près de 50 joueurs. Les équipes ont offert de belles performances dans une ambiance conviviale, où le plaisir de jouer était au rendez-vous.

En après-midi, les familles ont profité d'activités offertes sur le site. Petits et grands se sont amusés ensemble, et les éclats de rire ont résonné tout au long de la journée, créant une atmosphère festive et rassembleuse.

Le point culminant fut sans contredit le spectacle de **JAB - Hommage aux Cowboys Fringants présenté le 23 au soir**. Avec une performance énergique, authentique et remplie d'émotion, le groupe a fait chanter et danser une foule nombreuse. Les plus grands succès des Cowboys Fringants ont rassemblé toutes les générations dans une ambiance électrisante, concluant cette magnifique journée sur une note mémorable.

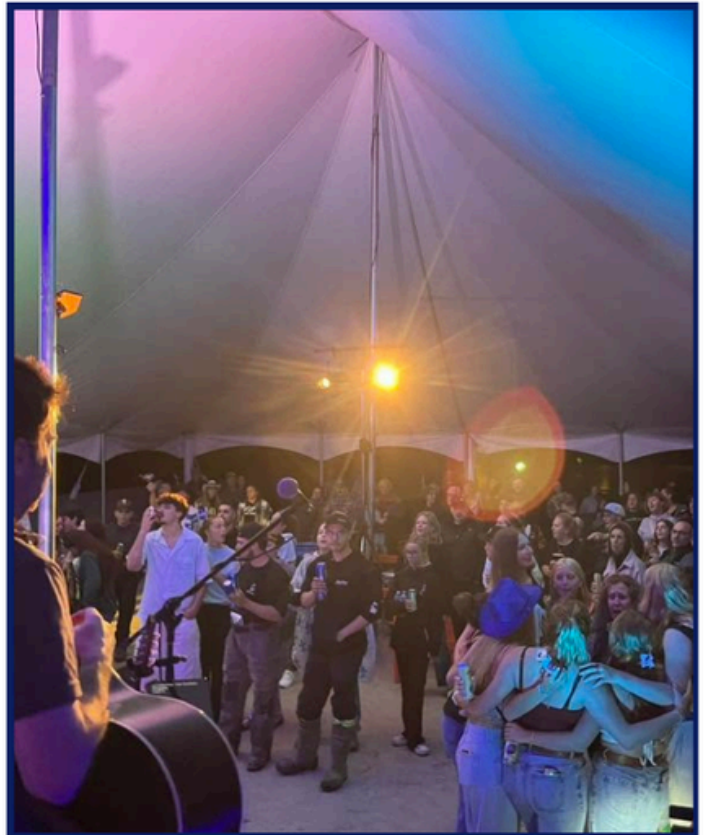
Le Comité sportif de Saint-Moïse tient à remercier chaleureusement tous nos précieux commanditaires. Grâce à leur générosité et à leur soutien, il est possible d'offrir des activités de qualité qui font rayonner notre communauté.

Un immense merci également à tous les bénévoles. Votre temps, votre énergie, votre disponibilité et votre dévouement sont au cœur de la réussite de nos événements. Sans vous, une telle fête ne serait tout simplement pas possible.

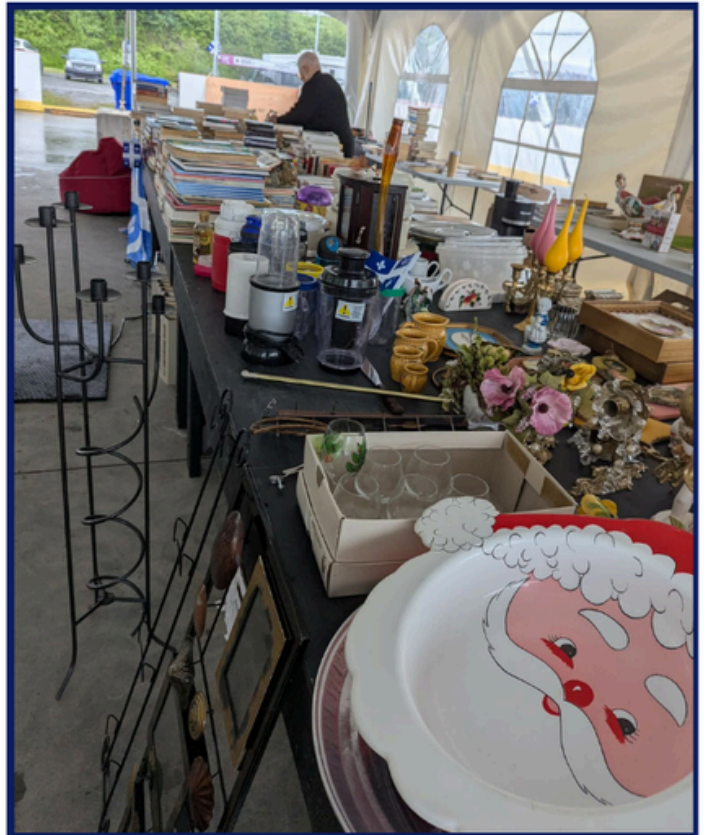
Enfin, merci à tous les participants qui ont choisi de célébrer la Fête nationale avec nous. Votre présence, votre bonne humeur et votre enthousiasme ont contribué à faire de cette Saint-Jean un moment exceptionnel.

Au nom de tout le Comité sportif de Saint-Moïse, nous vous remercions sincèrement d'avoir fait de cette édition 2026 une si belle réussite. Nous espérons vous revoir en grand nombre lors de nos prochains événements!

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES



INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES



INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES



MERCI À NOS COMMANDITAIRES

**Quincaillerie
Sayabec**



Gaz-Bar St-Amand



**Familiprix de
Sayabec**



Garage Yannick Ouellet Inc



Epicerie Raymond Berger & Fils Inc



Programme d'adaptation de domicile – Option 1 – Accompagnement professionnel

Organisations et personnes concernées:

- Municipalités
- Inspecteurs municipaux
- Coordonnateur du Programme Réno Région
- Organismes communautaires
- Membres des comités de suivi MADA 2025-2028 (32 personnes citoyennes)

Qu'est-ce que c'est ?

Ce programme offre une aide financière et un accompagnement clé en main par un professionnel (comme un ergothérapeute) pour réaliser des travaux d'adaptation essentiels au domicile d'une personne en situation de handicap ou en perte d'autonomie (ex. : rampe d'accès, réaménagement de la salle de bain).

Information importante – Reprise des inscriptions

Les inscriptions au programme reprendront le 12 août 2026. À compter de cette date, les demandes d'inscription devront obligatoirement être déposées en ligne. C'est le moment idéal pour informer les citoyens afin qu'ils puissent préparer leurs démarches d'ici la réouverture !

Pourquoi votre rôle est important?

Plusieurs citoyens admissibles ignorent l'existence de cette aide ou hésitent devant les démarches. Grâce à votre proximité avec la communauté, vous pouvez :

Repérer les personnes qui expriment des difficultés à se déplacer ou à vivre en sécurité chez elles.

Informar ces citoyens ou leurs proches aidants de la reprise des inscriptions en ligne dès le 12 août.

Partager l'information dans vos réseaux pour que les familles admissibles puissent se préparer à temps.

Pour en savoir plus et partager la ressource :

Vous trouverez tous les détails sur les critères d'admissibilité et les étapes à suivre directement sur la page officielle :

[Consulter les détails du PAD - Option 1 sur Québec.ca](#)



Pour obtenir plus d'information ou de l'aide pour un citoyen, vous pouvez également communiquer avec la SHQ au 1 800 463-4315, option 1.



BILAN 2023 - 2026

Découvrez des initiatives marquantes pour nos cinq enjeux, et ce, réalisées durant les trois dernières années dans notre région. Elles ont été rendues possibles grâce à la concertation de nos nombreux partenaires engagés.

INITIATION



Journée découverte 6-17

Ces journées ont permis à plus de 750 jeunes et accompagnateurs de découvrir gratuitement une grande variété d'activités sportives, culturelles et de loisirs durant les dernières semaines de relâche scolaire.

ALTERNATIVE



Cherche et trouve

Les affiches *Cherche et trouve* ont été déployées dans plus de 25 salles d'attente de la Matapédia afin d'offrir une alternative ludique et éducative aux écrans pour les tout-petits et leurs familles.

CONCOURS



Mon boss c'est le meilleur

Ce concours met à l'honneur les employeurs qui soutiennent la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes travailleurs. 119 jeunes ont participé aux concours et ont permis de mettre en lumière plus de 90 entreprises et employeurs de la région.

PODCAST



Parcours différents

Le podcast *Pis, c'est quoi tu vas faire dans vie?* a permis de mettre en lumière des modèles matapédiens aux parcours scolaires et professionnels atypiques afin d'inspirer les jeunes dans leur transition vers la vie adulte. Le projet a mené à la production de huit épisodes réunissant 11 adultes du territoire ainsi que 3 jeunes vivant eux-mêmes cette transition.

ÉVÉNEMENTS



Sorties spéciales du mois

Ces événements mensuels offrent des moments rassembleurs favorisant le lien entre les familles et les ressources du milieu. 26 sorties ont été réalisées dans plusieurs municipalités sur le territoire, rejoignant plus de 11 000 personnes, des tout-petits aux aînés.

FORMATIONS



Conférences connexions

Ces formations, portant sur différents enjeux liés à la santé mentale des jeunes, ont permis aux intervenants des milieux scolaire, communautaire et de la santé de mettre à jour leurs connaissances, de développer de nouveaux outils d'intervention et de renforcer leurs pratiques auprès des jeunes et des familles. Plus de 580 participations locales ont été enregistrées lors des 11 éditions des conférences.

VOUS VOULEZ DÉCOUVRIR LES 70 AUTRES INITIATIVES :
cosmoss.qc.ca/matapedia/documentation



DÉFIEZ LA SAISON

Un grand prix par saison : inscrivez-vous dans le formulaire!

Été



D	É	F	I
Une journée sans écran	Se baigner dans une rivière ou un lac	Aller frapper des balles de golf	Faire du kayak, du canot ou du paddle board
Faire une randonnée en forêt	Jouer au soccer	Faire une promenade en vélo	Regarder les étoiles et trouver une constellation
S'amuser au véloparc à St-Noël	Prendre une marche	Faire du yoga ou une méditation	Assister à un spectacle
Faire un feu extérieur	Jardiner	Faire une partie de 21 au Basketball	Jouer au tennis ou au pickleball

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

RETOUR À L'HORAIRE ESTIVAL ET RÉOUVERTURE DES ÉCOCENTRES DE CAUSPASCAL ET SAYABEC

Amqui, le 8 mai 2026. L'Écosite de La Matapédia est heureux d'annoncer le retour à l'horaire estival de ses écocentres, marquant également la réouverture des écocentres de Causpascal et de Sayabec.

L'écocentre de Sayabec rouvrira officiellement ses portes le 12 mai 2026, tandis que celui de Causpascal accueillera de nouveau les citoyens à compter du 13 mai 2026.

Nouveauté 2026 : des journées fixes et un accès bonifié

Dans une volonté d'améliorer l'accessibilité et de mieux répondre aux besoins des citoyens, une nouvelle organisation des horaires est mise en place cette année. Les écocentres de Causpascal et de Sayabec fonctionneront désormais selon un horaire fixe et seront ouverts tous les samedis matin, facilitant ainsi la planification des visites.

Écocentre d'Amqui	Écocentre de Causpascal	Écocentre de Sayabec
Ouvert à l'année	À partir du 13 mai 2026	À partir du 12 mai 2026
Mardi au vendredi : 8 h à 17 h	Mercredi et Vendredi : 8 h à 17 h	Mardi et Jeudi : 8 h à 17 h
Samedi : 8 h à 12 h	Samedi : 8 h à 12 h	Samedi : 8 h à 12 h

À propos de l'Écosite de La Matapédia

La MRC de La Matapédia est propriétaire des écocentres de Sayabec, Amqui et Causpascal et en confie la gestion à l'Écosite de la Matapédia, un organisme à but non lucratif dont la mission est de revaloriser un maximum de matières récupérables au moindre coût pour les citoyens de La Matapédia et de créer de l'emploi dans la région.

Pour plus d'informations sur l'Écosite de La Matapédia, les citoyens sont invités à consulter le www.ecositedelamatapedia.ca ou téléphoner au 418 629-4224.

- 30 -

Source : Chantale Côté, directrice générale
Écosite de La Matapédia
ecositedelamatapedia@gmail.com
418 629-4224



SALON DES AÎNÉS 2026

QUOI : - 2^e édition du Salon des Aînés de la Matapédia

QUAND : Mardi 6 octobre 2026
De 11:00 à 16:00 (fermeture des portes à 17 :00)

OÙ : Salle communautaire du Centre récréoculturel
55, rue Carrefour Sportif
Amqui

À QUOI S'ATTENDRE :

- 35 exposants sur place
- Occasion d'en savoir plus sur les divers organismes œuvrant auprès des aînés

Pour plus d'information :

Patrick Allard, agent de promotion
Centre d'Action Bénévole de la Matapédia
Courriel : agent@cablamatapedia.org
Tel : 418-629-4456

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LE RETOUR DE LA BRIGADE VERTE POUR AMÉLIORER LE TRI DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LES MRC DE LA MITIS ET DE LA MATAPÉDIA CET ÉTÉ

Mont-Joli, le 15 juin 2026 – La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis relance la brigade verte pour l'été 2026. Celle-ci se promènera sur l'ensemble du territoire des deux MRC afin d'aider la population à mieux trier ses matières résiduelles dans leur quotidien.

Trois agentes d'information en gestion des matières résiduelles iront directement à la rencontre des citoyennes et citoyens afin de les sensibiliser aux bonnes pratiques de tri. Dans le cadre de cette campagne, la brigade verte effectuera une vérification visuelle des matières déposées dans les bacs afin d'identifier les erreurs de tri les plus fréquentes et d'aider les citoyens à mieux trier. Un autocollant aide-mémoire sera ensuite apposé sur les bacs pour rappeler les bonnes pratiques de tri et un accroche porte sera laissé sur le bac des citoyens pour leur montrer les améliorations de tri possible.

L'objectif de cette démarche est d'améliorer la qualité des matières récupérées et compostées, tout en réduisant la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement et les coûts associés. La brigade verte profitera également de ses visites pour répondre aux questions des citoyens concernant l'utilisation des bacs et les matières acceptées.

Cette campagne s'inscrit dans le Plan conjoint de gestion des matières résiduelles 2023-2029 des MRC de La Matapédia et de La Mitis, qui vise à réduire de façon significative les déchets destinés à l'enfouissement grâce à une meilleure participation citoyenne et à un tri plus efficace à la source.

« En allant directement sur le terrain, nous pouvons accompagner les gens dans leurs habitudes de tri et leur fournir des exemples concrets pour les aider. En plus, la brigade verte sera présente lors de certains événements et dans les camps de jour afin de répondre aux questions et sensibiliser la population. », mentionne Karolyne Beauchamp, conseillère en gestion des matières résiduelles.

Pour avoir plus d'information, les citoyennes et citoyens sont invités à visiter le site www.ecoregie.ca ou à composer le 1 800 631-2924.



AVIS IMPORTANT

Saviez-vous que l'on peut retrouver sur certaines propriétés situées à l'intérieur des limites de votre municipalité, une plante qui peut être dangereuse pour la santé humaine et pour l'environnement. La berce du Caucase, tel est son nom. Sa sève contient des toxines activées par les rayons ultraviolets. Le contact de la peau avec la sève, combiné avec l'exposition à la lumière, peut causer des lésions cutanées semblables à des brûlures. De plus, la berce du Caucase est très envahissante et colonise rapidement divers milieux. Elle nuit à la croissance des plantes indigènes et peut entraîner une perte de biodiversité. Elle représente donc un risque pour la santé et pour l'environnement.

Pour ces raisons, il est très important de limiter la propagation de cette plante.



Mesures de protection individuelle

Avant de toucher la plante, il est important de se protéger adéquatement pour éviter les brûlures causées par la sève de la berce du Caucase. Les mesures suivantes sont recommandées :

- Couvrir toutes les parties du corps par des habits protecteurs non absorbants (matériaux synthétiques et imperméables) : pantalons, manches longues, gants imperméables à manchon long, chaussures fermées ;
- Porter une attention particulière à la jonction des vêtements de protection (poignets, chevilles, cou) ;
- Enlever les vêtements et les gants en les retournant à l'envers. Éviter de mettre en contact les vêtements souillés avec d'autres objets ou vêtements et les nettoyer avant tout usage ultérieur ;
- Protéger les yeux ou, au mieux, tout le visage avec une visière.

Des mesures additionnelles de protection sont recommandées lors des opérations de contrôle.

Arrachage manuel ou mécanique

Plants immatures

- Arracher, couper ou tondre les plants immatures manuellement dès le développement de nouvelles repousses;
- Si les plants sont arrachés, retirer le plus de racines possible à l'aide d'une pelle ronde, d'une bêche ou d'un couteau à long manche.

Dans le cas d'une tonte mécanique, il est impératif d'éviter toute projection des débris. Utiliser un mécanisme d'ensachage automatique et ramasser tous les débris après la tonte. Éviter de toucher les débris sans protection individuelle (voir la section « Mesures de protection individuelle »).

Plants matures

- Couper à 15 cm du sol ou tondre les plants ;
- Sectionner les racines à une profondeur d'environ 20 cm sous la surface du sol à l'aide d'une pelle ou d'un couteau pour les retirer du sol. La coupe doit être effectuée sous la zone présentant des cicatrices foliaires pour éviter la reprise de la croissance des tiges.



Mesures alternatives ou complémentaires :

- Pour une petite colonie, couvrir la zone infestée d'une toile géotextile après avoir coupé les racines et les tiges afin d'entraver les repousses;
- Un travail profond du sol (par exemple un labour), jusqu'à 24 cm de profondeur, peut significativement limiter la repousse des plants et la germination des graines.

Coupe des ombelles

- Détruire les inflorescences avant la maturité des graines ;
- Couper les ombelles de fleurs et les mettre dans des sacs pour les détruire : Couper les ombelles à la base de la tige florale et non juste sous les fleurs pour éviter une reprise de la floraison et répéter l'intervention si nécessaire.

Méthodes chimiques

L'emploi d'herbicide, ou lutte chimique, contre la berce du Caucase doit être considéré en dernier recours et dans des situations d'infestations graves (nombreux plants, accès difficile au site, etc.). S'il s'agit de la seule méthode utilisable pour détruire des plants de berce du Caucase, le choix du produit et son utilisation doivent être conformes à la législation fédérale et provinciale sur les pesticides.

Au Québec, la vente et l'usage des pesticides sont encadrés par la *Loi sur les pesticides* et, de façon complémentaire, par la *Loi sur la qualité de l'environnement*. Le Code de gestion des pesticides et le Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides précisent les modalités d'application de la Loi sur les pesticides.

Au Canada, il n'y a pas d'herbicide homologué pour contrôler la berce du Caucase dans un milieu humide. Donc, si cette plante est située dans ce type de milieu, l'application d'un herbicide est à proscrire.

Certains herbicides peuvent être utilisés pour éliminer la berce du Caucase, notamment certaines formulations à base de glyphosate. Lors de l'utilisation, il faut absolument éviter d'appliquer l'herbicide sur les plantes non ciblées car le glyphosate est un herbicide non sélectif.

Comment se débarrasser des résidus de la berce du Caucase :

- Faire sécher les plants coupés ;
- Éviter la dispersion de graines lorsqu'elles sont présentes ;
- Détruire les ombelles en les plaçant dans des sacs en plastique robustes et hermétiques exposés au soleil pendant un minimum d'une semaine afin de supprimer la viabilité des semences ;
- Ne pas composter la plante entière ou en partie.

Pour plus d'information, visitez le site Internet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/index.htm>

Le Mot **vert** du mois – « Le tri ne prend pas de vacances ! » - Juillet 2026

Enfin, les vacances sont arrivées ! Que ce soit pour une journée aux glissades d'eau, un *road trip* autour de la Gaspésie, un séjour en camping, une sortie à la plage ou simplement une visite au parc, c'est le moment de décrocher et de profiter de l'été. Ce n'est quand même pas une raison pour oublier toutes nos bonnes habitudes de tri et nos bons gestes. Il est possible de simplement les inclure dans notre préparation de voyage !

Avant de partir

Les préparatifs :

- Apporter une bouteille d'eau réutilisable. Sur votre chemin, il y a souvent plusieurs stations de remplissage (en plus, ça va vous coûter moins cher). Pour l'eau non potable, les filtres et les pastilles purifiantes peuvent aussi être très utiles.
- Prévoir des sacs pour séparer les matières recyclables des déchets.
- Utiliser de la vaisselle réutilisable pour les pique-niques et le repas en plein air. Un ensemble d'ustensiles dans la voiture prend peu de place et peut servir à plusieurs reprises. On est ainsi toujours prêt !
- Apporter vos sacs réutilisables lorsque vous allez magasiner pour vos souvenirs de vacances.
- Préparer quelques repas et collations dans des contenants réutilisables. Cela permet de réduire les emballages à usage unique et de diminuer les achats sur la route.

Pendant votre séjour

Rendu à destination :

- Utiliser les bacs de tri mis à votre disposition.
- Rapporter vos matières recyclables si aucun service n'est disponible sur place. Il est préférable d'attendre de pouvoir les trier adéquatement plutôt que de les jeter ou de les brûler. La combustion des déchets peut libérer des substances nocives pour la santé lorsqu'elles sont respirées et contaminer l'air.
- Éviter de laisser des déchets dans les lieux publics, les parcs, les plages ou les espaces naturels.
- Utiliser vos contenants pour ramener vos restes de repas lorsque vous mangez au restaurant et évitez ainsi le gaspillage alimentaire.

Après votre séjour

Lors du départ :

- Vérifier qu'aucun déchet n'est resté derrière vous.
- Ramasser les matières qui se sont envolées ou dispersées par le vent.

Saviez-vous que certains déchets abandonnés dans la nature peuvent mettre plusieurs centaines, voire plus de mille ans à se décomposer ? En plus de rendre les paysages moins beaux, ils peuvent nuire à la faune et contaminer les milieux naturels. Il est donc important de se ramasser lorsque nous visitons des lieux. En plus, dans la majorité des lieux touristiques, il y a un bac pour la récupération, les déchets et parfois même les contenants consignés et le compost ! Donc, même si l'on ne veut plus se prendre la tête en vacances, ce n'est pas plus compliqué que de trier à la maison.

Le Mot **vert** du mois – « Acheter usagé en ligne, comment bien s'y prendre ! » - Août 2026

Acheter des articles usagés est un excellent moyen d'économiser, de réduire les déchets et de donner une deuxième vie aux objets qui peuvent servir encore pendant plusieurs années.

Chaque machine à café usagée achetée est une machine qui n'a pas besoin d'être fabriquée à nouveau. Cela permet d'économiser des ressources naturelles, de réduire la consommation d'énergie en produisant un nouveau bien, de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de détourner des objets de l'enfouissement, car on ne produit pas un nouvel objet.

Malgré tous ses avantages, et même si le marché de la seconde main est rempli de belles trouvailles, comme un beau chandail rose *vintage*, il peut en décourager plusieurs autant les acheteurs que les vendeurs. Si vous avez déjà vendu votre divan ou tout simplement quelque chose sur Marketplace ou une autre plateforme d'annonces, vous vous reconnaîtrez sûrement dans ces situations :

- « Est-ce que c'est disponible? », puis plus aucune réponse.
- Un article affiché à 100 \$ et une offre de 20 \$.
- Un rendez-vous confirmé, mais personne ne se présente.
- Une série de questions dont les réponses sont déjà écrites dans l'annonce.

Tout le monde peut changer d'idée, mais il y a une façon de le faire puisque, derrière chaque annonce de vente de trottinette, il y a une personne qui prend le temps de répondre aux messages, de prendre des photos, de fixer un prix et parfois même de réserver un article.

De simples petits trucs peuvent rendre l'expérience plus agréable pour tout le monde.

- Si vous changez d'idée, dites-le « Merci, je vais finalement passer mon tour ».
- Si vous demandez, si c'est disponible, assurez-vous d'être réellement intéressé et faites un suivi.
- Lisez l'annonce avant de poser vos questions, la réponse s'y trouve souvent.
- Si vous négociez, faites une offre raisonnable.
- Respectez la date et l'heure du rendez-vous, sinon prévenez si vous avez un imprévu.
- Si vous demandez qu'on vous réserve un article, assurez-vous d'être prêt à l'acheter.

Ces règles ne sont écrites nulle part, mais elles rendent les échanges plus simples et plus plaisants pour tout le monde. Ces quelques gestes simples peuvent éviter bien des frustrations et rendre les plateformes comme Marketplace beaucoup plus agréables à utiliser. Plus l'expérience est positive, plus les gens sont encouragés à acheter des articles de seconde main, comme une sècheuse ou même une voiture, plutôt que des articles neufs beaucoup plus dispendieux, ce qui est une bonne nouvelle pour tous, soient leur portefeuille et l'environnement.

Karolyne Beauchamp, Conseillère en gestion des matières résiduelles

Site Web : www.ecoregie.ca

Facebook : [@RITMRMatapediaMitis](https://www.facebook.com/RITMRMatapediaMitis)



PERMIS DE CONSTRUCTION DE BÂTIMENT ACCESSOIRE

Préalablement aux travaux, un permis de construction doit être obtenu. La municipalité peut ainsi s'assurer que le projet concerné est conforme aux règlements de zonage et de construction et à certaines autres conditions reliées à l'émission du permis de construction.

Pour formuler votre demande, vous devez notamment avoir en main les documents suivants :

- Un croquis identifiant la position du bâtiment accessoire par rapport aux lignes de lot et au bâtiment principal.
- Une copie du certificat de localisation existant. (Si disponible)
- Un plan des élévations des façades du bâtiment accessoire.



Vous pouvez vous procurer un formulaire de demande de permis de bâtiment accessoire à votre bureau municipal. Celui-ci peut vous aider à bien compléter votre demande et accélérer le traitement de votre demande.

Pendant la réalisation du projet de construction ou de transformation, le permis doit être affiché bien en vue sur le chantier. L'inspecteur municipal des bâtiments peut effectuer quelques visites sur le chantier pour vérifier si les travaux sont réalisés conformément aux plans et aux documents qui lui ont été soumis.

L'emplacement

Les bâtiments accessoires détachés peuvent être érigés dans les cours latérales et arrière. De façon générale, ils sont interdits dans la cour avant. Il doit y avoir un bâtiment principal ou un usage sur l'emplacement pour pouvoir implanter un bâtiment ou une construction accessoire.

Une servitude sur votre terrain?

Un bâtiment ou une construction accessoire doit être implanté à l'extérieur d'une servitude. Pour vérifier si votre terrain est traversé par une ou plusieurs servitudes privées ou publiques, consultez le certificat de localisation de votre propriété.

Un message de votre municipalité

MISE EN GARDE

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.

La CHRONIQUE FORESTIÈRE

de l'Association forestière bas-laurentienne

10, 7^e Avenue, St-Fabien - (418) 896-1213- www.afbl.info



L'Association forestière bas-laurentienne est un organisme à but non-lucratif dont la mission est d'éduquer les jeunes et sensibiliser la population à l'importance de la forêt. Nous offrons un service d'**animation d'ateliers sur la forêt** dans les **écoles**, les **camps de jour**, lors d'**activités grand-public** et pour divers **événements**. Contactez-nous pour planifier une activité dans votre école ou votre municipalité : www.afbl.info

Prévenir les incendies de forêt

L'été est la saison idéale pour profiter de la forêt! Que vous pratiquiez le camping, la randonnée pédestre, les balades en VTT ou toute autre activité de plein air, il est important de garder en tête que ces activités s'accompagnent aussi d'une responsabilité : celle de prévenir les incendies de forêt.

À ce sujet, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) indique que 80 % des incendies de forêt sont d'origine humaine. Les principales causes sont les mégots de cigarette et autres articles de fumeurs jetés au sol, le brûlage de gros rebuts ainsi que les feux de camp mal éteints.



Heureusement, chacun peut contribuer à prévenir les incendies de forêt en adoptant des comportements responsables. Voici quelques gestes simples à poser :

- Consultez le niveau de danger d'incendie et les restrictions en vigueur avant de vous rendre en forêt.
- Évitez de fumer en marchant, en travaillant en forêt ou lors de vos déplacements en VTT.
- Éteignez complètement vos mégots de cigarette, rapportez-les dans un contenant fermé et jetez-les à la maison.
- Faites votre feu de camp uniquement sur un sol non combustible et dans un endroit approprié.
- Surveillez votre feu en tout temps et gardez à portée de main de l'eau, du sable ou de la terre pour pouvoir l'éteindre rapidement.
- Avant de quitter les lieux, assurez-vous que votre feu est complètement éteint et qu'il ne dégage plus aucune chaleur.

Chaque petit geste compte! Cet été, nous vous invitons à profiter de la forêt, tout en veillant à la protéger.

INFORMATIONS PRATIQUES

Trois façons de faire parvenir vos articles et/ou de communiquer avec nous:

- Par courriel: (photos numériques, articles, questions et/ou commentaires)
journalstmoise@gmail.com
- En personne (photos à scanner, articles écrits à la main etc.) :
Bureau municipal, 117B rue Principale, Saint-Moïse
418 776-2833 poste 2
- Par téléphone : 418 776-2833 poste 2

le journal peut également être consulté en version PDF sur le site web de la Municipalité
www.st-moise.com

Logements disponibles pour les personnes de 55 ans et plus à louer.



à l'Office d'habitation **Fleuve et Vallée**
8 rue HLM
Saint-Moïse G0J 2Z0

1 888 885-8546

Date de tombée du prochain bulletin : 1er septembre 2026

CALENDRIER DE COLLECTE

Matières résiduelles 2026

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			



Informations
au verso

Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis
www.ecoregie.ca 1 800 631-2924



Municipalité
amie des aînés

Soutien financier de la MRC de La Matapédia

Municipalité Amie des Aînés